

OFFRE D'EMPLOI – AFFICHAGE INTERNE ET EXTERNE

JOURNALIERS OU JOURNALIÈRES AUX SITES ET AUX PARCS

La Municipalité des Îles-de-la-Madeleine est à la recherche de trois journaliers ou journalières aux sites et aux parcs afin de combler des postes saisonniers à temps complet pour la période d'avril à novembre de chaque année.

DESCRIPTION SOMMAIRE DU POSTE

Sous l'autorité du contremaître, le ou la titulaire du poste est appelé à réaliser divers travaux manuels diversifiés des sites et des parcs pour le compte de la Municipalité selon les normes, les directives et les procédures en vigueur. Les tâches du journalier ou de la journalière doivent être exécutées de façon à assurer la santé et la sécurité pour lui-même ou elle-même, ses collègues et autrui, mais aussi de façon professionnelle à l'image des services de qualité que la Municipalité veut offrir aux citoyens. Il ou elle fait partie d'une équipe de travail et doit agir avec respect et courtoisie. La personne aura à effectuer entre autres les tâches suivantes :

- Effectuer des travaux liés à l'aménagement des sites extérieurs, du mobilier urbain et des équipements mobiles;
- Effectuer le transport et la manutention du matériel pour les événements tenus sur le territoire de la Municipalité;
- Soutenir les organisateurs d'événements dans le bon déroulement des activités, s'assurer de leur fournir le matériel nécessaire et répondre aux différentes demandes urgentes (tables, chaises, barricades, cônes, bollards et autres);
- Effectuer des travaux liés à l'aménagement et l'entretien des sentiers incluant la manipulation de petits équipements ou machinerie nécessaires à ses fonctions dont la plantation, la taille, la coupe et l'entretien d'arbres et arbustes;
- Effectuer des travaux de peinture et de réparations mineures;
- À l'occasion assurer l'entretien et la surveillance des sites incluant le nettoyage des différentes installations sanitaires et la gestion des matières résiduelles;
- Assister, sur demande, les préposés à l'entretien des bâtiments ou tout autre employé municipal pour l'accomplissement de travaux divers à exécuter dans les infrastructures municipales.

Une description détaillée des tâches est disponible au bureau de la mairie située à Cap-aux-Meules ou par courrier électronique au rhc@muniles.ca.

QUALIFICATIONS ET EXIGENCES

Le candidat ou la candidate recherchée est titulaire d'un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent reconnu par une institution scolaire et possède une année d'expérience dans un poste comparable. La personne possède une bonne forme physique et est à l'aise pour travailler principalement à l'extérieur. Le ou la candidate démontre une capacité pour le travail manuel. L'aptitude pour le travail d'équipe, le sens de l'initiative, la débrouillardise, la polyvalence de même que la connaissance des règles de base en santé et sécurité au travail sont des qualités essentielles. Le candidat ou la candidate possède un permis de conduire valide.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Catégorie col bleu

Statut saisonnier à temps complet

26 semaines par année durant la période d'avril à novembre de chaque année

Horaire de travail : 36,5 heures par semaine réparties du lundi au vendredi midi

Entrée en fonction : Avril 2021

Les conditions salariales sont celles définies dans la convention collective en vigueur

DATE LIMITÉE DE DÉPÔT DE CANDIDATURE

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae ainsi qu'une copie de leurs diplômes **avant 23 h 59, le mardi 20 avril 2021** :

PAR TÉLÉCOPIEUR : (418) 986-6962

PAR COURRIEL : rhc@muniles.ca

PAR LA POSTE :
Madame Maude Leblanc
Conseillère en ressources humaines
Municipalité des Îles-de-la-Madeleine
Poste « Journalières ou journaliers aux sites et aux parcs »
460, chemin Principal
Cap-aux-Meules (Québec) G4T 1A1

À noter que seules les personnes retenues en entrevue seront contactées

Le 7 avril 2021